



EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du conseil municipal

Séance du 4 juillet 2022

Nombre de conseillers :

- en exercice : 18
- présents : 13
- votants : 16

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 29 juin 2022, s'est réuni le 4 juillet 2022 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire et avec Mme Pascale DUSSOUILLEZ pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Camille BARBAZ, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :

Gérard MUGNIOT à Anne-Marie MIVELLE, Olivier BLANCHARD à Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT à Pascale DUSSOUILLEZ

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Joël ALPY, Étienne MILLET

Objet : Projet Centre bourg

Souscription d'un contrat d'assurance dommages ouvrage

A la demande de la Commune, maître d'ouvrage de l'opération, le SIDEC du Jura, mandataire, a lancé une consultation auprès de 3 compagnies en vue de la souscription d'un contrat d'assurance dommages ouvrage. Deux offres ont été remises par la SMACL et la SMABTP :

- SMACL : 26 056,72 €
- SMABTP : 22 469,68 €

Le conseil municipal a pris connaissance du tableau d'analyse de ces offres et des garanties proposées. Au vu du résultat de cette analyse et à l'unanimité, le conseil municipal retient l'offre de la SMABTP pour un montant de 22 469,68 € TTC et donne délégation à M. le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires à la souscription et au règlement de ce contrat.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Florent SERRETTE

